

Relevé de délibérations

Le conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance du 14 décembre 2023 a approuvé les délibérations suivantes :

- Approbation des procès-verbaux du 28 septembre 2023 et du 19 octobre 2023
- Budget initial 2024
- Contrôle interne budgétaire et comptable 2024 : cartographie des risques (**pour information**) et plan d'actions 2024
- Durée d'amortissement d'un compte
- Sorties d'inventaire
- Concours, contributions, cotisations et subventions versées aux associations internes
- Campagne d'emploi 2024
- Campagne 2023 C3 : modification du contingent
- Rapport social unique (RSU) 2022
- Projet de service du service de santé des étudiants
- Examen des demandes de dispense de remboursement d'anciens normaliens élèves en situation de rupture de l'engagement décennal
- Admissions en non-valeur et remises gracieuses
- Tarifs pour le colloque EUSIPCO (du 26 au 30 août 2024)
- Tarifs PBES 2024
- Bourses de master SFRI
- Modalités d'exonération partielle des droits d'inscription des étudiants extra-européens, mobilité internationale pour l'année universitaire 2024-2025
- Capacité d'accueil des formations pour l'année universitaire 2024-2025
- Programmation budgétaire des dépenses 2024 financées par la CVEC
- Charte d'utilisation des prises de recharge pour les véhicules électriques
- Convention avec la Fondation La Main à la Pâte
- Point sur les conventions
- Désignation d'un représentant de l'ENS de Lyon et renouvellement du mandat d'un administrateur au CA du Musée des confluences

Fait à Lyon, le 14 décembre 2023,

Le Président de l'ENS de Lyon

Emmanuel Trizac

